REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 26 juin 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du Département de la santé et des mobilités

Le service du médecin cantonal active le renforcement des mesures face à la canicule

Météosuisse prévoit pour les jours à venir le maintien des températures caniculaires sur le bassin genevois. Devant la persistance de ces températures élevées durant plus de 10 jours consécutifs, le service du médecin cantonal (SMC) active dès le 28 juin à 8h, le renforcement des mesures face à la canicule. Cette phase de réponse sanitaire prévoit l'intensification des mesures institutionnelles et l'arrêt de certaines activités non prioritaires.

Le renforcement des mesures face à la canicule a lieu en concertation avec le service du médecin cantonal du canton de Vaud, lorsque les températures moyennes sont égales ou supérieures à 25°C pendant 10 jours consécutifs.

Le service du médecin cantonal est en contact permanent avec MétéoSuisse et les services de santé publique voisins. Les différents partenaires du réseau socio-sanitaire ainsi que les communes sont tenus régulièrement informés. Aussitôt le renforcement de mesures annoncé par le SMC, les plans institutionnels sont intensifiés; la priorité étant donnée à la gestion des effets de la canicule. La cellule canicule se réunit dès lundi tous les jours jusqu'à la baisse des températures en dessous des seuils. Cette baisse serait prévue à partir du mercredi 1er juillet.

Les fortes chaleurs peuvent avoir des conséquences graves sur la santé des personnes les plus à risque **:**

- les enfants de moins de 6 ans;
- les personnes âgées, dépendantes (physiquement ou psychiquement) ou isolées;
- les personnes travaillant à l'extérieur;
- les personnes atteintes de maladies chroniques ou psychiatriques.

À domicile ou en institution, une vigilance accrue ainsi qu'une attention particulière sont nécessaires pour garantir la sécurité de chacun. Il est donc de la responsabilité de toutes et tous – famille, proches, voisins, collègues ainsi que professionnels de la santé – de veiller les uns sur les autres pendant les périodes de fortes chaleurs.

Recommandations

Le médecin cantonal recommande vivement à la population de prendre les précautions

suivantes :

- **se protéger de la chaleur**, en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes, en adaptant sa tenue (préférer les vêtements légers, amples, en coton et de couleur claire; porter un chapeau ou retirer sa cravate, par exemple);
- **préserver la fraîcheur du logement** autant que possible, en fermant les fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit pour provoquer des courants d'air;
- **s'hydrater suffisamment**, en buvant régulièrement (au moins 1,5 litre d'eau par jour pour un adulte), même en l'absence de sensation de soif, et en évitant l'alcool, car il accentue l'effet néfaste de la chaleur et augmente la déshydratation;
- **ne pas oublier de manger**: manger léger, en plusieurs petites portions (fruits, légumes, soupes froides);
- **se rafraîchir** en prenant régulièrement des douches ou des bains frais, en s'humidifiant le corps plusieurs fois par jour avec un brumisateur ou un gant de toilette et sortir dans des endroits frais et ombragés;
- **se faire aider**, en s'appuyant sur des proches, des voisins ou un professionnel de santé si nécessaire;
- **prévenir les risques d'intoxication liés à une consommation excessive d'alcool** : boire de l'eau régulièrement — idéalement un verre d'eau entre chaque verre d'alcool —, manger avant et pendant la soirée, et rester attentif aux signaux d'alerte tels que maux de tête, vertiges ou fatigue inhabituelle. Il est également essentiel d'anticiper son retour en toute sécurité : en cas de consommation d'alcool, ne pas conduire et prévoir une solution de transport à l'avance restent des réflexes indispensables.

Coup de chaleur: signes à reconnaître

- température corporelle élevée;
- faiblesse générale,confusion, vertiges, nausées et crampes.

En cas de symptômes il faut agir immédiatement, faire boire la personne et la rafraîchir. En l'absence d'amélioration, appeler la Centrale Santé Genève au 0800 116 117, ou le 144 en cas d'urgence vitale.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur Internet :

Gestes de prévention en cas de fortes chaleurs | ge.ch

Trop chaud? | ge.ch

Lieux de fraicheur à Genève

Conseils pour la population générale

Bons plans pour trouver de la fraîcheur en été | ge.ch

Protéger ses employés des fortes chaleurs | ge.ch

Écoles et structures d'accueil de la petite enfance | ge.ch

Protéger les animaux domestiques en cas de fortes chaleurs | ge.ch

Chaleur (site de l'Office fédéral de la santé publique)

www.meteosuisse.ch (alertes météo).

Pour toute information complémentaire:

Mme Catharina Habsburg, responsable de la communication, office cantonal de la santé, DSM, T. +41 22 327 96 27